Lettre trimestrielle d'Informations n°25

Chers Membres Shiatsushi,

Bonjour,

En cette nouvelle année, voici les dernières informations concernant notre profession de Praticien-ne Shiatsu et/ou Do In.

Point sur notre action pour la reconnaissance du Shiatsu.

Comme vous le savez, le SNSP s'est fixé comme objectif lors de l'Agde juin 2022, d'œuvrer auprès des institutions pour la reconnaissance du Shiatsu en France, au même titre que l'ostéopathie et consorts.

Afin d'être en position de force, la première étape était de fédérer les Associations représentatives du Shiatsu en France. L'UFPST (Union Francophone des Praticiens Shiatsu Thérapeutiques), la FFST (Fédération Française de Shiatsu Traditionnel) et la LNS (Ligue Nationale de Shiatsu) et le SNSP se sont rapprochés, partageant de nombreuses valeurs communes.

Cependant, dans le contexte politique actuel, sur la recommandation de deux sénateurs dont la FFST est proche, celle-ci nous recommande de ne pas bouger, sous peine que cela fasse l'effet inverse et que notre démarche se retourne contre notre profession.

Nous réfléchissons actuellement a comment faire fructifier ce rapprochement.

En effet, l'ordre des médecins se déchaine contre les acupuncteurs dans le Morbihan : le 18/11 /22 dont voici des extraits de la lettre reçu :
« Exercice illégal de la médecine au sens des articles L4161-1 et suivants du code de la santé publique »…
…« Vos activités portent atteinte au Conseil Départemental du Morbihan dont la mission est de protéger les médecins dans l'exercice de leur profession. Par conséquent, aux termes de la présente, vous êtes mis en demeure de cesser tout exercice en lien avec l'acupuncture que ce soit dans le cadre de « la médecine chinoise », « l'ethnomédecine », « la digipuncture », « la pression des points d'acupuncture » ainsi que de formuler des diagnostics, traitements et soins ».

Mise en garde : Nous vous invitons à :

- Supprimer de vos écrits les termes d'acupressions, de digipuncture de diagnostic, de traitement, de soins.
- Remplacer ces termes par **Pressions avec les paumes, les pouces…** sur le corps, le dos, les membres, etc. **Bilan Energétique et Séances Energétiques ou Relaxation profonde et durable.**
- Prévenir vos consultants à ne parler que de Shiatsu lorsqu'ils parlent de vous auprès des professionnels de la santé.

Nota : L'Homéopathie, la Naturopathie, certaines Huiles Essentielles (notamment la Lavande), sont actuellement aussi dans le collimateur.
L'exclusion de Doctolib des professions de médecines non conventionnelles.

Participation du SNSP au salon de Bordeaux du 25, 26, 27 novembre 2022

Ce furent trois jours denses, seul notre stand représentait le Shiatsu. Il y avait en revanche beaucoup de stands de reiki ou de techniques énergétiques diverses.

Devant le succès des renseignements sur le Shiatsu, il est décidé de refaire un salon en province en 2023, dans une ville à déterminer.

Avis à nos adhérents : Si vous êtes intéressés pour que le SNSP soit présent lors d'un Salon Médecine Douce Régionale, **faites-en part par courriel à notre bureau.**

Vous pourrez y participer avec les autres praticiens de votre région.

Partenariats envisagés : Un contact au salon de Bordeaux, propose une application **ITIKIA** qui permet de gérer une entreprise : Agenda type Doctolib, dossiers numériques pour le suivi, facturation, et peut être comptabilité. Ticket d'entrée 10€/mois environs (sans la comptabilité).

Une visio conférence pourrait avoir lieu pour présenter l'outil aux adhérents, si vous êtes intéressé majoritairement. **Faites-le nous savoir par courriel.**

AGENDA :

Salon de médecines douces

Il se déroulera à la **Porte de Versailles du 2 février au 6 février 2023.**

Notre stand de 4 M² disposera d'une chaise ergonomique à disposition des adhérents qui souhaitent participer.
Si vous souhaitez y participer, merci d'envoyer un mail au bureau très rapidement afin de réserver votre ½ journée (De 10h à 14h ou 14h à 18h).
Il vous faut apporter du désinfectant, vos tétières, des cartes de visite, etc.
Une personne du bureau du SNSP sera présente, chargée de renseigner le public sur le Shiatsu et le SNSP.

Aucune participation n'est demandée et vous pouvez obtenir votre entrée gratuite sur le site du salon.
Les prestations seront limitées à 20mns maxi, sur une base de 1€/mn.

Notre prochaine ASSEMBLEE GENERALE :

Nous vous invitons à participer à notre AG, par visio conférence le 12 mars 2023 à 17H**. Pour participer à celle-ci, vous devez être à jour de votre cotisation 2023.**

Adhésions 2023 : Se rendre sur le site du SNSP et payer en ligne ou envoyer un chèque à Edith Jacquemot 60, chemin des Treilles 33910 Saint Denis de Pile.

Le bureau du SNSP vous souhaite le meilleur des Energies 2023 en cette année du Lapin Eau, avec une grande vitalité, du succès dans vos entreprises et dans vos vies.

Nous vous remercions vivement de votre attention et de votre confiance.

A très bientôt, sur le terrain, en vision ou autre…Shiatsument,

Le Bureau,